

Depuis quinze ans, le schéma des suppressions de postes est bien rodé : on transforme des heures postes en heures supplémentaires, en poussant les collègues à les accepter. Puis on supprime les heures supplémentaires par petit morceau pour réduire encore les budgets de l'Éducation nationale, en supprimant tel projet, tel dédoublement, etc. Depuis l'arrivée de Blanquer au ministère, 7900 postes ont été supprimés, soit l'équivalent de 166 collèges.

Depuis deux ans, le ministre a rendu 675 millions d'euros au Budget en pleine crise sanitaire ! Il poursuit sa politique de casse de l'École publique alors que nous manquons cruellement de moyens, notamment en personnels. Les dotations horaires globales (DHG) diminuent, dégradant encore davantage les conditions d'apprentissages des élèves et de travail des personnels.



**DHG : BAISSSE DE MOYENS,  
HSA IMPOSÉES... RÉSISTONS !**

**#yapasmoyen**  
**UNE CAMPAGNE DE**

éducation  
**Sud**  
**LANGUEDOC-ROUSSILLON**



## MESURER LA BAISSÉ DES MOYENS

Le mois de janvier est marqué dans les établissements du secondaire par la réception des dotations horaires globales (DHG). Cette enveloppe d'heures est la première étape de la préparation de la rentrée.



La DHG est divisée en heures postes (HP) et heures supplémentaires annualisées (HSA). **Il faut comparer le nombre d'HP par rapport à celui des années précédentes et la part d'HSA sur l'enveloppe globale.** Lorsque des projets sont en HSA, ils sont à la merci de la politique de l'établissement, et seront la première variable d'ajustement à la DHG suivante.



Les prévisions d'effectifs pour l'année suivante permettent de calculer le nombre d'élèves par division (E/D) et le H/E (nombre d'heures / nombre d'élèves). **Plus que le nombre total d'heures de la DHG, c'est le nombre d'heures par élèves (H/E) qui est un bon indicateur de l'évolution réelle des moyens.** Ce H/E doit être comparé à celui de l'année précédente.



Il faut aussi veiller à la **structure de l'établissement** (nombre de classes par niveau). La fermeture de classe entraîne souvent l'augmentation des effectifs par classe sur un ou plusieurs niveaux.

Les HSA sont rémunérées à 75% d'une heure poste et sont défiscalisées mais aussi désocialisées : ces heures ne font pas l'objet de cotisations sociales (financement des services publics, calcul de la retraite). La mesure est surtout une source d'économie pour le ministère car elle lui permet de supprimer des postes, tout en rendant flexible le temps de travail.

**Refuser collectivement les HSA est un enjeu majeur de la préparation de la rentrée.** En effet, pour assurer les horaires réglementaires de service des élèves, l'administration se voit obligée de créer un poste ou un bloc de moyens provisoire, et donc de transformer ces HSA en HP.

Refuser les HSA pour permettre la création de postes, cela signifie des adultes en plus dans le collège ou le lycée, des collègues de plus avec qui mener des projets et des actions, cela permet à l'équipe d'avoir des titulaires de poste en plus, ce qui favorise une stabilité dans l'établissement. **Ainsi, refuser les HSA, c'est partager le travail et créer de l'emploi!**



## RÉSISTER COLLECTIVEMENT

En cas de baisse des moyens ou pour obtenir des moyens supplémentaires, il convient d'**alerter** en HMI l'ensemble des personnels des conditions de la prochaine rentrée (augmentation ou baisse des effectifs, diminution de l'enveloppe, hausse du volume d'HSA, etc.) afin de **construire collectivement une riposte** : actions médiatiques, débrayages, grèves, etc.

Le **lien avec les parents** élu-es au Conseil d'Administration et l'ensemble des familles est aussi essentiel. Les motions présentées au CA, les expressions communes dans la presse et les demandes conjointes d'audience avec les services académiques peuvent permettre d'**intensifier le rapport de force** avec l'administration.



**SUD éducation Languedoc-Roussillon revendique un plan d'urgence pour l'éducation :**

- création de postes à hauteur des besoins et recrutement massif de personnels (enseignant-es, CPE, AED, AESH, psyEN, infirmier-es, assistant-e social-e, administratifs) ;
- titularisation sans conditions de concours ou de nationalité des contractuel-les
- rétablissement des moyens de remplacement à hauteur des besoins
- réduction des effectifs par classe : 12 élèves en SEGPA, 16 maximum en éducation prioritaire et 20 ailleurs.
- transformation de toutes les HSA en HP et augmentation générale des salaires pour tou-tes.

**BAISSE DES MOYENS : J'AFFICHE MES CONVICTIONS !**



Je le colle sur mon casier.  
Je le prends en photo. ✂  
Je la diffuse sur les réseaux sociaux avec le mot-dièse :

**#yapasmoyen**

éducation  
**Sud**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON